

Réf: Dossier N° : 001677

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT BADRA SALI » en abrégé « ETS B.S »

Siège social:

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 février 2021 , et enregistrés au CEPICI le 18 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : « ETABLISSEMENT BADRA SALI » en

Objet: TRANSPORT ACHAT ET VENTE DE MATELAS COMMERCE GENERAL ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : - L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. - L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE - ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES,

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social:

GÉRANT: TIEGNAN MOUMOUNI

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01675 du 21/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°1325/GTCA/RC/2021 du 21/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

